



Engrais aux algues - Algoperf MnZn

Engrais NF U 42003-1 : Pour pulvérisation foliaire à base d'extraits d'algues marines et de consoude
Solution d'engrais azotée avec oligoéléments pour pulvérisation foliaire



Descriptif :

Produit utilisable en agriculture biologique, en application du RCE n°834/2007

ALGOPERF est un engrais pour pulvérisation foliaire NF U42-003-01 utilisable en agriculture biologique, en application du RCE n°834/2007. Il convient particulièrement à la prévention et à la correction des déficiences ou carences en zinc et en manganèse, il est riche en polyphénols algaux et allantoïne.

ALGOPERF accroît la production de chlorophylle, d'hormones de croissance et de protéines, permet une meilleure résistance contre le gel, une meilleure tenue de la tige, et stimule des processus enzymatiques. Il favorise les réactions d'oxydo-réduction.

ALGOPERF stimule une croissance précoce.

COMPOSITION

6% de manganèse (Mn) soluble dans l'eau

4% de zinc (Zn) soluble dans l'eau

9% d'anhydride sulfurique (SO₃) soluble dans l'eau

PH : 2 à 4

Densité : > 1.20%

MODE D'EMPLOI ET UTILISATION

L'apport préventif est préférable pour l'obtention de meilleurs résultats.

Dans le pulvérisateur, mettre un premier volume d'eau (50 litres minimum) afin de diluer le produit correctement.

3 à 4 litres / Ha et par application, dans 200 litres d'eau minimum

Céréales dès le stade épis 1 cm

Maïs dès le stade 2-4 feuilles

Ne pas utiliser en période de gel

CONDITIONNEMENT

Bidons de 10 litres, Fût de 220 litres, Conteneurs de 1 000 litres

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

A n'utiliser qu'en cas de besoin reconnu. Ne pas dépasser les doses adéquates.

Bien agiter avant utilisation.

Ne pas entreposer à moins de 5°C, produit risquant de présenter une formation de cristaux à basse température.

En période de fortes chaleurs, appliquer le matin ou le soir de préférence.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Nos produits peuvent être mélangés à de nombreuses spécialités phytosanitaires, mais dans tous les cas il est nécessaire de faire le « test de l'éprouvette ». Notre responsabilité est expressément limitée à la garantie de qualité du produit dans son emballage d'origine.

[Lien vers la fiche du produit](#)